

www.rugles.fr  
Hiver 2010



# Les 4 SAISONS

Bulletin d'information municipal de la ville de Rugles



## L'EDITO

L'année 2010 a vu la réalisation de grands projets.

Les travaux de réhabilitation du centre-bourg débutés par la communauté de communes au deuxième semestre 2010

s'achèvent. Ces travaux sont le fruit d'une réflexion qui a associé des élus communautaires, des élus Ruglois, des représentants des commerçants et du tissu associatif.

Rugles a changé de visage, et je souhaite que nous prenions tous plaisir à y venir déambuler.

Les nouveaux aménagements concilient automobiles et piétons avec un élargissement et une sécurisation des trottoirs. Les places Huille, Desloges et Foch ont fait peau neuve, avec des stationnements aux normes. Les liaisons pédestres mettent le parc et ses parkings à quelques dizaines de mètres du centre-bourg. Une vidéo-protection sécurisera ces emplacements dès le début de l'année 2011.

Avec un accès désormais plus facile, vos commerçants vous attendent et vous accueillent. Soutenons les ensemble !

Nous sommes heureux d'accueillir deux nouveaux commerces à Rugles. Je leur souhaite la bienvenue ainsi qu'aux nouveaux habitants.

La restructuration urbaine face à la poste a débuté et prendra encore quelques mois afin d'offrir 15 nouveaux logements à de nouvelles familles. Deux locaux pourront également accueillir de nouvelles activités de services ou commerciales.

La nouvelle station d'épuration sera opérationnelle au premier semestre 2011, et nous serons alors en phase avec les normes en vigueur. La protection de la faune et de la flore du lit de la Risle sera renforcée.

Malgré les difficultés de circulation dues à un enneigement précoce, le marché de Noël organisé conjointement avec la ville de L'Aigle a été un succès, tout comme le festival de Jazz en Ouche quelques semaines plus tôt qui a accueilli 450 spectateurs à Rugles.

Nous présenterons prochainement les axes et orientations d'avenir prenant en compte les nouvelles données de la réforme des collectivités territoriales.

Bonne et heureuse année 2011 à toutes et à tous.

*Bien cordialement  
David Guillon*



**B  
O  
N  
N  
E  
  
A  
N  
N  
É  
E  
  
2  
0  
1  
1**



**Territoire**



**L'association**



**Le Feuilleton**

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**D**epuis quelques années, en plus de la gestion active des services municipaux existants, la municipalité a engagé une forte politique d'aménagement du territoire.

Cette politique s'est traduite dans un premier temps par des investissements pour créer des services publics essentiels aux habitants : services liés à la petite enfance, visio-accueil, espace public numérique ; puis dans un second temps, la municipalité s'est tournée vers le développement touristique et notamment l'accueil des touristes.

Ces différentes actions ont été menées dans le cadre de la création de la Maison des Services qui a permis également de regrouper l'ensemble des services autour d'un seul lieu pour en faciliter l'accès et de réhabiliter une bâtisse du patrimoine local, à laquelle les ruglois étaient attachés.

Par ailleurs, l'équipe municipale a poursuivi ses différents soutiens aux acteurs locaux dans le domaine économique ou associatif. Toujours également soucieuse de développer son attractivité, des actions sont menées pour favoriser l'installation de nouvelles familles



La Ville de Rugles, toujours soucieuse de développer son attractivité

## Création de services publics



### VISIO-ACCUEIL

**C**ette offre de service expérimental a été mise en place en novembre 2009 en partenariat avec le Département de l'Eure.

Issue de la volonté des différents partenaires de proposer un service public de proximité de qualité, cette expérimentation est arrivée à son terme.

Avec un taux de satisfaction des usagers frisant les 94 %, ce service devrait donc prochainement être pérennisé. Aujourd'hui, afin de proposer l'accès à encore plus de services publics, des discussions sont en cours avec de nouveaux partenaires. Il est à souhaiter que cette diversification permettra également d'obtenir le soutien financier nécessaire. Les élus de la municipalité suivent attentivement ce dossier d'offres de services qui permet aux habitants de bénéficier rapidement de réponses à leurs dossiers administratifs.

### ESPACE PUBLIC NUMERIQUE

Cet espace prend progressivement sa place ; avec à ce jour, 246 adhérents qui le fréquentent au gré de leurs besoins, il permet à chacun d'accéder aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Par le biais d'initiations, d'ateliers, de journées thématiques ou d'aide à l'utilisation, différents publics y trouvent une réponse : que ce soit les séniors, les demandeurs d'emplois, les touristes et les familles ne souhaitant pas ou ne pouvant pas investir dans le matériel ou les abonnements nécessaires à la connexion Internet. Le programme 2011 sera élaboré à partir des sollicitations les plus fréquentes.





## SERVICES DE LA PETITE ENFANCE

La municipalité a souhaité mettre à disposition des parents et des assistantes maternelles des lieux dédiés, spécifiquement adaptés aux enfants de 0 à 3 ans.

Composé d'un relais assistantes maternelles et d'une crèche/halte-garderie, la Maison de la Petite Enfance de Rugles a

aujourd'hui atteint son objectif et remplit totalement sa fonction. Au terme de 2 années d'existence, le bilan de fréquentation est satisfaisant aussi bien pour les usagers que pour la collectivité. Afin d'envisager un développement de ces actions, les élus en charge de cette compétence, travaillent à la recherche de partenariats qui permettraient d'élargir les activités proposées. Depuis de nombreuses années, la commune met également à disposition du centre aéré les locaux de la Fenderie pour permettre l'accueil des enfants durant le mercredi et les vacances scolaires.

A l'étroit aux 1er et 2ème étages de ce bâtiment, le centre aéré doit s'agrandir.

Le conseil municipal a donc répondu favorablement à la demande de la communauté de communes, qui a désormais la compétence concernant le centre aéré, afin de céder l'intégralité des locaux de la Fenderie pour l'aménagement de locaux adaptés à cette activité.

La Ville de Rugles, consciente de l'importance d'offrir aux familles un service correspondant à leurs besoins, poursuit ainsi son implication dans le cadre de sa politique de la petite enfance.

## Soutien aux acteurs locaux



### SOUTIEN A L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Régulièrement ces dernières années, la municipalité a mis en œuvre des actions à destination des activités économiques.

- En instituant le droit de préemption sur les fonds artisanaux, fonds de commerce et baux commerciaux pour le maintien du commerce, ce qui permet à la commune d'être destinataire de chaque négociation concernant les immeubles du centre ville et ainsi éventuellement d'intervenir pour ne pas voir des boutiques transformées en habitation.
- En s'inscrivant, dès la mise en place du plan gouvernemental dans la relance de l'économie, le conseil municipal de Rugles a participé à cette démarche et réalisé les investissements nécessaires.
- En n'instaurant pas la mise en place de la nouvelle taxe sur la publicité qui serait venue sérieusement grever le budget des activités commerciales.
- Par le biais de la communauté de communes, en réhabilitant le

centre ville, et également en développant des zones d'activités sur le territoire, ce qui permettra l'arrivée de nouvelles entreprises sur la zone du Hanoy de Rugles

- En travaillant aux côtés de l'Union Commerciale Rugloise au moyen de venir épauler et promouvoir les commerçants du centre ville.

### SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Chaque année, la municipalité apporte son soutien financier et logistique aux nombreuses associations communales. C'est ainsi qu'elle consacre 6 % de son budget au versement de subventions aux 40 associations locales.

A côté de l'aspect financier, la commune met régulièrement à disposition des locaux et des moyens techniques (matériel et personnel) auprès des associations.



## Développement touristique



### ACTION TOURISTIQUE

**T**out au long de l'année, la commission communale « animation, vie associative, culture, communication, tourisme » propose des actions et week-ends visant à animer la vie locale.

Souhaitant travailler ensemble et tenter de définir des lignes d'action communes dans le développement de l'offre touristique sur le territoire, les élus ont automatiquement activé le volet de l'intercommunalité. Plusieurs opérations ont ainsi pu être réalisées sur les communes du canton (parcours pédestres, opération "canton à découvrir", installation d'aires de pique-nique...).

Le tourisme ne pouvant se développer sans un certain nombre de conditions objectives, la commune a également investi pour créer des locaux permettant de recevoir les visiteurs en centre ville. Ce local de l'office de tourisme est situé à proximité de la Maison des services et du centre ville. L'ensemble des acteurs

touristiques locaux devant s'associer pour développer le tourisme sur le territoire, la commune a proposé à la communauté de communes cet espace afin d'y ouvrir aux périodes propices un lieu d'accueil des touristes et de promotion des activités locales. Ainsi, d'ici quelques mois, il sera possible de valoriser auprès des visiteurs les points d'intérêt du territoire, mais également de promouvoir les artisans et savoir-faire du secteur.

L'action touristique comme les autres services et actions communales, contribue à l'attractivité du territoire. La commune réfléchit continuellement aux spécificités locales qui lui permettront, par des programmes fédérateurs et l'action des différents acteurs locaux de monter des projets d'intérêt général de valorisation de son territoire rural. Dans ce cadre, le rôle d'animation de la collectivité est fondamental.

### AIRE DE STATIONNEMENT DES CAMPING-CARISTES

Avec la chance d'avoir une histoire, un patrimoine et une culture, la Ville de Rugles a logiquement misé sur le développement touristique et notamment sur l'accueil des visiteurs dont les commerçants peuvent ainsi bénéficier des retombées économiques. La nouvelle aire de stationnement des camping-cars réalisée lors de la 1ère tranche d'aménagement du centre ville permet désormais d'accueillir dans des conditions optimum les visiteurs. Cette aire est très utilisée et les véhicules stationnent régulièrement hors des places disponibles. C'est pourquoi le conseil municipal a récemment décidé de l'agrandir et de maintenir sa gratuité qui, on peut le penser, favorise le choix des camping-caristes.

## Installation de nouvelles familles

### OFFRE DE TERRAINS ET LOGEMENTS

**D**es programmes de construction de nouveaux logements sont élaborés avec les bailleurs locatifs : ainsi, en cinq ans, 3 opérations immobilières ont permis la création de 47 nouveaux logements. La commune poursuit cette dynamique, et comme le prévoit le projet de développement durable du plan local d'urbanisme, elle mène les négociations nécessaires qui permettront d'acquérir de nouvelles disponibilités foncières pour les opérations à venir.

### AMELIORATION DE LA FISCALITE

Toujours dans l'objectif de favoriser l'arrivée de nouveaux foyers, le conseil municipal a durant trois années, voté une diminution des taux des taxes d'habitation et foncières pour les amener à un niveau inférieur ou proche de la moyenne départementale. De plus, depuis 2005, la taxe locale d'équipement, exigible lors des

nouvelles constructions, a été supprimée.

Pour compléter le schéma des actions engagées par la municipalité, un prochain bulletin des 4 saisons vous exposera les initiatives également menées dans les domaines de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement afin d'intégrer à notre aménagement du territoire les enjeux nationaux et européens.

Ce sera également l'occasion de vous présenter les nouveaux programmes tendant à affirmer les atouts du territoire qui seront prochainement proposés à l'inscription budgétaire 2011 de nos collectivités.



## CCAS : la bourse au permis de conduire

L'absence de permis de conduire est souvent un handicap dans les recherches d'emploi, les activités professionnelles, la vie personnelle.

Pour les jeunes et les demandeurs d'emploi, en particulier, son obtention est rendue difficile, voire impossible, par son coût trop élevé.

Le C.C.A.S. propose donc à ces personnes un financement du permis en échange de 35h de travail dans une structure à vocation sociale ou humanitaire.

Cet engagement bénévole, appelé « contrepartie », est indispensable à l'obtention de la bourse. Il peut par exemple être effectué sous forme d'heures de présence auprès de personnes âgées, de travail d'intérêt collectif dans le service public local, de bénévolat dans une association caritative...

Les bénéficiaires peuvent choisir dans une liste, ou élaborer leur propre projet d'intérêt général.

Dans tous les cas, ils signent avec la ville une charte où sont définis les engagements de chacun.

### Qui peut la demander la bourse ?

Pour déposer un dossier, il est nécessaire de répondre aux conditions suivantes :

- Avoir entre 18 et 25 ans lors du dépôt du dossier, être demandeur d'emploi, ou bénéficiaire du RSA (revenu de solidarité active)
- Avoir un titre de séjour valide
- Résider à Rugles depuis au moins un an
- S'inscrire pour la première fois dans l'une des deux auto-écoles de la ville
- Avoir un projet de contrepartie (ou le choisir dans une liste)

### Quelle est la contrepartie ?

Il doit s'agir de 35 heures de bénévolat ayant un caractère so-



cial, humanitaire ou d'intérêt général. Ce travail s'effectue dans une structure d'accueil qui peut être une association ou un service municipal.

Les dossiers sont étudiés par la Commission du C.C.A.S. Après examen de chaque situation (revenus...), de la motivation et de la contrepartie proposée, la Commission décide de l'attribution de la bourse. La réponse est notifiée par courrier au candidat.

### Le montant de l'aide

La participation du C.C.A.S. comprend : des cours de code illimités, une présentation à l'examen du code, 20h de cours de conduite, une présentation à l'examen de conduite. Le montant exact est déterminé au départ avec l'auto-école.

Attention, la bourse n'est versée à l'auto-école qu'à partir de la réussite à l'examen du code.

**Pour toute information complémentaire, s'adresser à la Mairie de Rugles.**

## www.rugles.fr : des infos en continu



Ouvert depuis 2008, notre site internet bénéficie de plus en plus de visites. En effet, vous êtes chaque jour de plus en plus nombreux à vous connecter pour découvrir l'actualité rugloise.

Découvrez "Le 4 saisons" en ligne, les infos services de la mairie, des reportages sur l'action communale, des éclairages sur les associations rugloises, etc.

Des infos en continu que vous pouvez suivre de différentes manières, des photos, des vidéos, des diaporamas sonores, des interviews des acteurs locaux.

Pour cela, rendez vous le sur le site internet officiel de La Ville de Rugles

**www.rugles.fr**

## Le Feuilleton : la compagnie six pieds sur terre investit le canton

**M**yrriam Zwingel et sa compagnie de théâtre "Six pieds sur terre" se produisent dans les communes du canton de Rugles, chaque samedi, depuis le 25 septembre 2010.

Le projet : un feuilleton interactif et itinérant, écrit par la compagnie selon les choix des spectateurs. L'occasion de faire le point de ce projet ambitieux subventionné par la Ville de Rugles et d'autres partenaires.

**La rédaction :** Quels sont les objectifs de ce projet ?

**MZ :** Le but était de faire cohabiter des comédiens professionnels et des amateurs et créer un lien entre les participants. Nous voulions faire découvrir notre univers à des gens qui ne vont pas forcément au théâtre et c'est chose faite, confie la metteuse en scène, très enthousiaste.

Côté public, une centaine de personnes présentes à chaque représentation dont 70% de fidèles.

Les gens sont venus se rencontrer le samedi au "FEUILLETON".

Nous avons touché toutes les générations !

L'idée était aussi de faire découvrir le patrimoine du canton : les propriétaires des lieux ont joué le jeu pour le plus grand plaisir des spectateurs.

C'est un pari réussi ! conclut Myriam Zwingel !

Au delà de nos espérances.

**renseignements :**

Tel : 06 73 69 88 84

[www.six-pieds-sur-terre.fr](http://www.six-pieds-sur-terre.fr)



La compagnie Six pieds sur terre et son "FEUILLETON" interactif

## Jazz en Ouche : un festival de haute tenue



Jazz En Ouche, un festival qui tient ses promesses

**T**icket gagnant pour les élus ruglois et aiglons qui ont organisé en partenariat, cette deuxième édition du festival "Jazz En Ouche". Celle-ci faisait donc halte à Rugles le 26 novembre 2010.

Dans la matinée, les jeunes ruglois avaient pu découvrir "Les Voila Voila" et prendre une belle leçon de jazz.

En soirée, salle comble - plus de 450 personnes chauffées à blanc - dans le gymnase, transformé en salle de spectacle pour l'occasion.

Deux sets d'artistes confirmés.

En première partie, "Les doigts de l'homme", du jazz manouche avec des standards de Django Reinhardt revisités dans des compositions rafraîchissantes.

Ovation du public conquis !

La soirée se terminait par un show de "Aronas",

artiste mélangeant électro et rythmes maoris, rock et piano classique, jazz, punk et percussions caribéennes...

Un moment de jazz, une vraie découverte d'un univers musical !

Cette nouvelle initiative de Rugles et de L'Aigle montre bien qu'une telle synergie reste payante. Nul doute que les spectateurs seront au rendez-vous pour une prochaine édition de ce festival de jazz de haute tenue.

[www.jazzenouche.com](http://www.jazzenouche.com)

## Projecteur : le billard, un sport de détente



Christian Leroy, président du club de billard lors d'une séance d'initiation

**L**e billard français s'apparente au tir à l'arc : concentration, adresse et maîtrise de soi.

C'est ainsi que Christian LEROY, l'actuel président du billard et...trésorier de l'USR décrit ce sport de détente.

Le Club de Billard de Rugles, créé en 1973 a retrouvé une nouvelle jeunesse en 2007 en intégrant le complexe sportif intercommunal.

31 adhérents s'y adonnent régulièrement.

Les débutants comme les joueurs confirmés peuvent s'y retrouver soit pour un moment de loisir ou y pratiquer la compétition.

Les adhérents peuvent pratiquer le billard français, 7 jours sur 7 de 10h à 20h.

**Tarifs :**

Adhésion annuelle de base 56 € (licence offerte).

1 € de l'heure limité à 22 € par mois maximum. Scolaires et étudiants (- de 21 ans) gratuit. Sauf s'ils jouent régulièrement avec des membres du club (1 € de l'heure)

**Contact :**

Complexe sportif intercommunal  
Route de Chéronvilliers  
27250 RUGLES

Tél : 02 32 35 58 46

[http://usrugles.com/sections\\_billard.htm](http://usrugles.com/sections_billard.htm)

## La saison photo



Malgré la neige abondante, le marché de Noël a séduit les visiteurs



Le gymnase spécialement aménagé pour accueillir la foule de Jazz en Ouche



Opération ramassage des déchets pour les enfants ruglois, un geste civique



Inauguration officielle pour la bibliothèque



Un public de passionnés pour le Salon des Arts créatifs



Le plein de visiteurs pour la Bourse aux jouets organisée par l'Association des Parents d'Elèves



Inauguration du local des boulistes en présence de la famille Soriano



Journée du Patrimoine placée sous le signe des jouets anciens

# Les manifestations

## Février

5 : Loto de l'association des Parents d'Elèves  
 12 : Soirée paëlla de l'Amicale des Sapeurs-pompiers  
 19 : Six pieds sur terre - le feuilleton  
 26 : Loto de l'Union Sportive Rugloise

## Mars

5 : Soirée dansante de l'Avenir Ruglois  
 12 : Repas dansant-Zig'zag' eure  
 19 : Soirée Casino C.A.F Risl ' Adventure  
 24 : Repas de l'Association Saint-Germain  
 26 et 27 : Salon de la Jeunesse de l'A.C.R.

## Avril

2 : Repas dansant section danse U.S.R  
 9 : Loto de l' Amicale des Arbitres  
 13 : Don du Sang  
 16 : Les Foulées Rugloises course sur route  
 30 : Loto des Sapeurs-pompiers



# Le carnet

## Décès

Liliane ALLEAUME  
 Daniel BONNETTE  
 Andrée JOUVEAUX veuve ROGER  
 Monique DURAND  
 Geneviève RÉ veuve DENIS  
 Jacques ROUSSEL  
 Charlotte NOËL veuve FLEURY  
 Georges PINEAU-RAULOT  
 Marcel GALLAY  
 Marcel LECOUTURIER  
 Georges COREL

Juliette CLAEYS veuve MAXIME  
 Madeleine FERRÉ veuve CHEVALLIER  
 Jacques RAVENAU  
 Albert LOISTRON  
 Adrienne GUIGNARD veuve GLÉMAS  
 Marie-Madeleine DELAUNAY veuve BOUTELET  
 Jean-Luc THOMAS  
 Lucienne MIOSSEC veuve DOSIÈRE  
 Felipa PÉREZ MARTIN veuve GARCIA DIAZ  
 Lucienne BOULLAY veuve FÉRET  
 René MICHELOT

Sandra LUEL  
 Denise ROCHER veuve LEMAITRE  
 Félix BERARDO  
 Georges GRAVRAN  
 Suzanne BARBIAUX  
 Claude CADIOU  
 Thérèse SALYCZUK épouse CHÉTIF  
 Joëlle PAUL  
 Rémy DAVID  
 Henri HÉROUARD

## Naissances

Jules HATREL  
 Loliana LANGLAIS  
 Alizéa NOËL  
 Nesta FRELICOT--LE DÉAN  
 Louise LEGENDRE--CATELIN  
 Sacha ROUZÉE  
 Léa TOÏGO  
 Louna PETIT  
 Corentin HÉROUIN  
 Théa MOULIN  
 Louka TRIGOUST

## Mariages

Monsieur Patrick GAGNON / Mademoiselle Sophie PELLACOEUR

## Bon à savoir

### les numéros utiles en cas d'urgence

Le SAMU ..... 15  
 La police nationale. .... 17  
 Les sapeurs-pompiers ..... 18  
 Secours depuis un portable. .... 112  
 La police municipale. .... 06 07 14 53 47  
 Urgences Hôpital de L'Aigle ..... 02 33 24 96 95  
 Astreinte des services techniques municipaux. .... 06 78 71 11 44

### Les 4 saisons

Bulletin trimestriel d'information municipale édité par la Ville de Rugles  
 Directeur de la publication : Denis Guitton  
 Responsable de l'édition : Claude Boutelet  
 Conception - Réalisation : Visions de Campagne  
 Impression : Le Bon Caractère

## Infos pratiques

### MAISON DES SERVICES

33 Ter, rue Aristide Briand  
 27250 RUGLES  
**02 32 24 70 42**  
 Fax : 02 32 24 13 74  
[contact@mairie-rugles.fr](mailto:contact@mairie-rugles.fr)  
[www.rugles.fr](http://www.rugles.fr)

**Heures d'ouverture :**  
**du lundi au vendredi**  
 de 9H00 à 11H45 et de 13H30 à 16H30

### La Crèche Structure Multi Accueil (SMA)

02 32 22 22 63  
[multiaccueil-rugles@orange.fr](mailto:multiaccueil-rugles@orange.fr)

### Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)

02 32 22 22 66 ou 06 31 87 31 52  
[ram-rugles@orange.fr](mailto:ram-rugles@orange.fr)

### Espace Public Numérique

02 32 24 96 82  
[epn-rugles@orange.fr](mailto:epn-rugles@orange.fr)

### Visio Accueil

02 32 24 96 80  
[visio-accueil@orange.fr](mailto:visio-accueil@orange.fr)